



délibération n° C2022-053
du comité syndical
Séance du 16 décembre 2022
Décision modificative

Nombre de délégués en exercice	: 69
Nombre de délégués présents	: 43
Nombre de pouvoirs	: 9
Nombre de votants	: 52

Le seize décembre deux mille vingt-deux, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le neuf décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Yves ROBIN (Porspoder), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda), **Secteur du CAP SIZUN :** René SOUBEN (Mahalon), Patrick TANGUY (Le Juc'h), **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou), **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plomodien), Xavier BOREL (Le Faou), **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Christophe BELE (Kernouës), Pierre-Victor CHARBONNET (Plounéour-Brignogan-Plages), Lionel GOBRY (Dirinon), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel), **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean-Pierre GILET (Mespaul), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhourneau), **Secteur de MORLAIX :** François HAMON (Saint-Martin-des-Champs), Alban LE ROUX (Carantec), Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner), **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Christian LOUSSOUARN (Combrit), **Secteur de QUIMPER :** Laure CARAMARO (Fouesnant), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), André LAUDEN (Plonéis), **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Jean-Louis BLOT (Névez), Alain PELIZZA (Saint-Yvi), Jacques RANNOU (Rosporden), Michel TANGUY (Trégunc), Marie-José TOULLEC (Bannalec), **Collège des EPCI :** Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Gilbert MIOSSEC (Communauté de Communes du Pays de Landivisiau)

Excusés : Rémy LE COZ (Plouhinec), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Philippe BRUN (Crozon), Gildas FOREST (Brélès), Jean JEZEQUEL (Plougourvest), François GIROTTO (Plouégat-Moysan), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Yves FORMENTIN-MORY (Quimper), Jean L'HARIDON (Landudal), Pascal LE GOFF (Plogonnec), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Gérard DANIELOU (Haut Léon Communauté)

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY.

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Décision modificative

Délibération N° C2022-053

Roger TALARMAIN, Vice-président délégué aux finances informe l'assemblée qu'à l'issue des études des projets communaux d'extension, d'effacement et de renforcement des réseaux d'électrification, il y a lieu d'ajuster les crédits inscrits aux comptes 458, comptes de tiers pour travaux de communications électroniques - convention B, et propose la décision modificative suivante :

Section d'investissement			
article	libellé	dépenses	recettes
4581	opération pour cpte de tiers	842 000.00	
4582	opération pour cpte de tiers		842 000.00
4581	opération pour cpte de tiers		29 000.00
4582	opération pour cpte de tiers	29 000.00	
		871 000.00	871 000.00

Vu l'avis favorable du bureau en date du 8 décembre 2022,

Le comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative ainsi présentée.

Le 10 janvier 2023
Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF



Pierrot BELLEGUIC
Secrétaire de séance

